



Direction des Affaires Economiques  
Nos réf. : RK/SU/GM – 047.2022  
Affaire suivie par : Gaëtan MARIANY  
[gaetan.mariany@cma-idf.fr](mailto:gaetan.mariany@cma-idf.fr)

Monsieur le Maire  
Mairie – Centre-Administratif  
86/88, rue Léon Désoyer  
BP10101  
78101 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cedex

Versailles, le 13 octobre 2022

**Objet : Avis sur la modification du PLU de St-Germain en Laye**

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 21 juillet 2022 vous m'avez notifié pour avis le projet de modification du PLU de votre commune. A ce titre, l'ensemble des modifications portées à ma connaissance n'impacte pas significativement l'exercice des activités artisanales de votre commune.

En conséquence, j'émet **un avis favorable** à votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Francis BUSSIÈRE, Président de la  
CMA Ile-de-France  
Par délégation Ronan KERAUDREN Président  
de la CMA Yvelines

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ÎLE-DE-FRANCE

72-74, rue de Reuilly - CS0315 - 75592 Paris cedex 12 . 01 80 48 26 00 . [www.cma-idf.fr](http://www.cma-idf.fr)

